

**Association MISSION LOCALE DU PAYS DE
CAUX VALLEE DE SEINE**

**Maison des compétences - Parc d'activité du
Manoir**

76170 LILLEBONNE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS AU 31/12/2013

Association MISSION LOCALE DU PAYS DE CAUX VALLEE DE SEINE
Maison des compétences - Parc d'activité du Manoir
76170 LILLEBONNE

Association déclarée à la sous-préfecture de Le Havre

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31/12/2013

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre Association, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification des appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Circonstance qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre » du paragraphe « Fait caractéristique », page 12 de l'annexe concernant l'apport partiel d'actif dont a bénéficié l'Association Mission Locale du Pays de Caux Vallée de Seine.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les produits de subvention constituent un poste important du compte de résultat. Nous avons validé la réalité et la valorisation de ce poste par des contrôles spécifiques. Ainsi, nous avons analysé les octrois de subventions et les conventions signées avec les partenaires financiers.

Ces appréciations s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

<p>III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES</p>

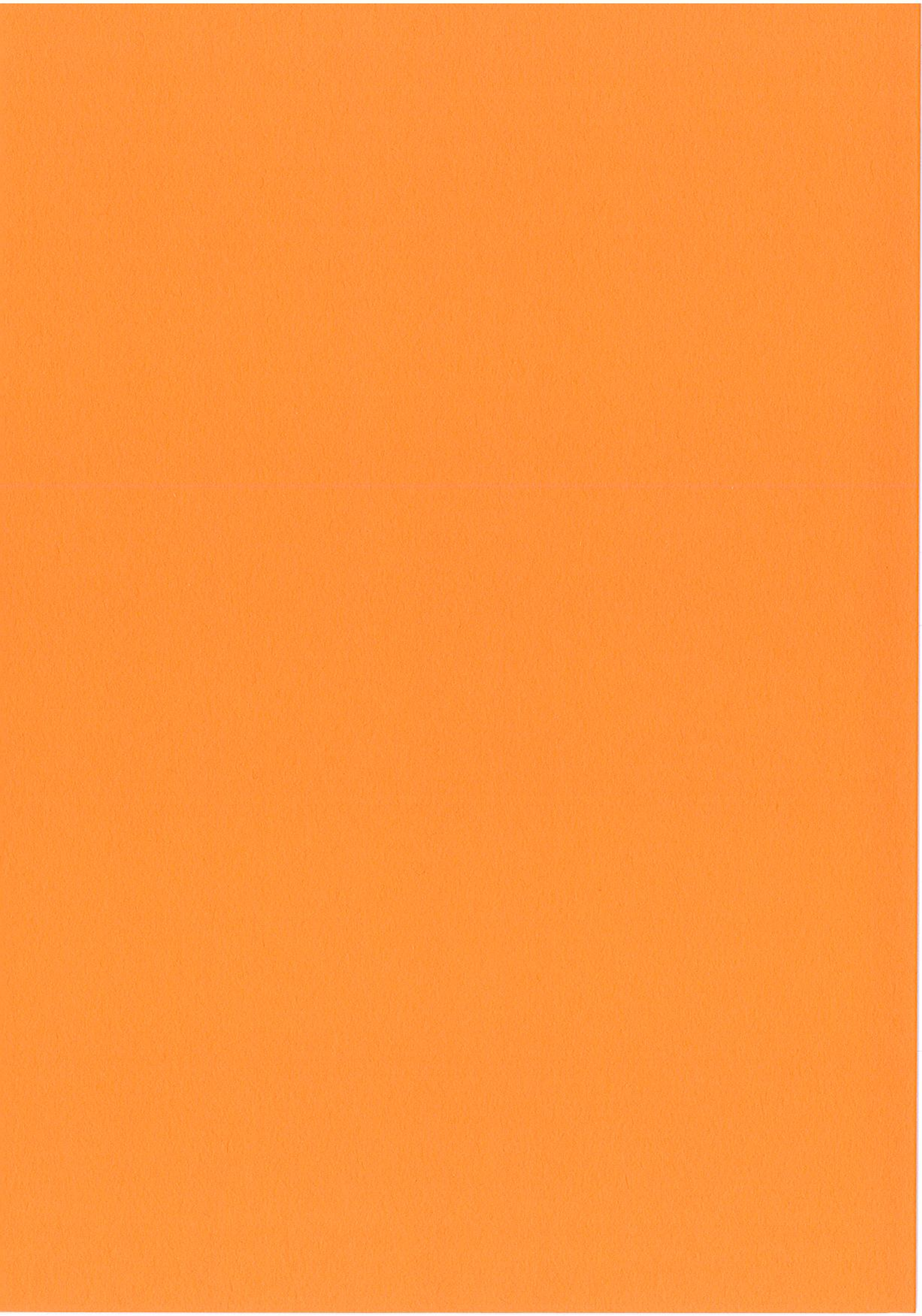
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Bureau et dans les documents adressés aux Membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Isneauville,
Le 23 avril 2014

Le Commissaire aux Comptes,
SARL AGICOM
représentée par Thierry ONNO





Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	269	269		
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
Immobilisations incorporelles	269	269		
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	113 182	98 590	14 592	21 083
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	113 182	98 590	14 592	21 083
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	368		368	368
Immobilisations financières	368		368	368
ACTIF IMMOBILISE	213 819	98 859	14 960	21 450
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Stocks				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Usagers et comptes rattachés	1 350	658	692	
Autres créances	173 256		173 256	133 727
Créances	174 606	658	173 947	133 727
Valeurs mobilières de placement	129 564		129 564	78 443
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	208 043		208 043	116 229
Trésorerie	337 607		337 607	194 672
ACTIF CIRCULANT	512 212	658	511 554	328 399
Charges constatées d'avance	3 549		3 549	9 163
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION	3 549		3 549	9 163
TOTAL DE L'ACTIF	629 580	99 517	530 063	359 012

Bilan

	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
Fonds associatifs sans droit de reprise	7 622	7 622
Primes d'émission, de fusion, d'apport	78 861	
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	64 183	64 183
Report à nouveau	54 479	74 005
Résultat de l'exercice	56 310	-19 526
Subventions d'investissement	6 718	8 858
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	268 174	135 143
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques	3 503	2 254
Provisions pour charges	61 223	54 172
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	64 726	56 426
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses	515	332
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	67 812	50 131
Dettes fiscales et sociales	128 837	116 906
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		74
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES	197 164	167 443
Ecart de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	530 063	359 012

S.A.R.L. AGICOM

Commissariat aux Comptes au capital de 30 000 €
218 rue de la Ronce - 76230 ISNEAUVILLE
Tél 02 35 12 20 80 - Fax 02 35 12 20 89www.sarl-agicom.com
RES ROUEN B 394 967 806

Compte de résultat

	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	1 155 640	1 012 549
Reprises et Transferts de charge	12 350	6 453
Cotisations		
Autres produits	1	
Produits d'exploitation	1 167 992	1 019 002
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières		
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés et charges externes	226 408	217 758
Impôts et taxes	62 683	56 457
Salaires et Traitements	577 628	526 578
Charges sociales	230 809	212 643
Amortissements et provisions	25 113	36 636
Autres charges	41	
Charges d'exploitation	1 122 683	1 050 071
RESULTAT D'EXPLOITATION	45 309	-31 069
Opérations faites en commun		
Produits financiers	2 676	1 745
Charges financières		
Résultat financier	2 676	1 745
RESULTAT COURANT	47 985	-29 324
Produits exceptionnels	9 194	7 905
Charges exceptionnelles	868	
Résultat exceptionnel	8 325	7 905
Impôts sur les bénéfices		
Report des ressources non utilisées		1 893
Engagements à réaliser		
EXCÉDENT OU DÉFICIT	56 310	-19 526
Contribution volontaires en nature		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total des produits		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite		
Personnel bénévole		
Total des charges		

S.A.R.L. AGICOM

Commissariat aux Comptes au capital de 30 000 €

218 rue de la Ronce - 76230 ISNEAUVILLE

Tél 02 35 12 20 80 - Fax 02 35 12 20 89

www.sarl-agicom.com

RCS ROUEN B 394 967 806

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : MISSION LOCALE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2013, dont le total est de 530 063 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un excédent de 56 310 Euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 17/04/2014 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2013 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

S.A.R.L. AGICOM
Commissariat aux Comptes au capital de 30 000 €
218 rue de la Ronce - 76230 ISNEAUVILLE
Tél 02 35 12 20 80 - Fax 02 35 12 20 89
www.sarl-agicom.com
RCS ROUEN à 394 967 506

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision 30 000 €

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Faits caractéristiques

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

A effet du 1er janvier 2013, l'Association Espace Interkantonal pour l'Insertion des Jeunes de la Pointe de Caux, dénommée PAIO de la Pointe de Caux, a fait bénéficier l'Association Mission Locale du Pays de Caux Vallée de Seine, d'un apport partiel d'actif.

Cet apport partiel d'actif s'est traduit par une prime de fusion de 78 861 € qui a été inscrite dans les fonds propres de l'association Mission Locale.

Cette opération s'inscrit dans une restructuration globale des 2 associations souhaitée par les financeurs.

En synthèse la Mission Locale de Lillebonne a repris les 2 salariés de l'antenne de Goderville ainsi que le matériel et le mobilier nécessaires à l'exercice de l'activité de cette antenne.

Autres éléments significatifs

- Mise à disposition gratuite de 4 bureaux pour l'antenne permanente par la municipalité de Bolbec.
- Mise à disposition gratuite d'un bureau ainsi que d'une conseillère, à raison d'un quart E.T.P. (Equivalent Temps Plein), par la municipalité de Notre Dame de Gravenchon.
- Mise à disposition gratuite d'un bureau à Caudebec en Caux à la maison des services publics pour les permanences par la Communauté de Communes Caux Vallée de Seine. Commissariat aux Comptes au capital de 30 000 €
218 rue de la Ronce - 76230 ISNEAUVILLE
Tél. 02 35 12 20 80 - Fax 02 35 12 20 89
www.sarl-agicom.com
- Mise à disposition d'un bureau 1 journée tous les 15 jours par la commune de la Malleraye/Seine.
- Mise à disposition d'un bureau à Fauville en Caux, à raison d'environ 3 jours par semaine, par la Communauté de Communes Coeur de Caux.
- Mise à disposition de 2 bureaux et d'un espace accueil gratuitement par la Communauté de Communes Campagne de Caux à Goderville.
- Mise à disposition gratuite par la Communauté de Communes Caux Vallée de Seine à Lillebonne dans la Maison des Compétences, de bureaux, salles de réunions et locaux mutualisés pour 414 m². En contrepartie l'Association assure le paiement des charges de copropriété telles que négociées dans la convention.

Indemnités de fin de carrière

L'association comptabilise les indemnités de fin de carrière. Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Taux de charges sociales 45 % pour les cadres et 45 % pour les non cadres
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux d'actualisation : 3.17 %
- Taux de revalorisation des salaires : 1.5 %
- Méthode : rétrospective des unités projetées.

Le montant de l'engagement pris en matière de pensions et retraite au 31/12/2013 s'élève à 61 223 € soit une dotation complémentaire sur l'exercice de 7 051 €

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		269		269
Immobilisations incorporelles		269		269
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport	12 017			12 017
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	89 736	11 430		101 166
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	101 752	11 430		113 182
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	368			368
Immobilisations financières	368			368
ACTIF IMMOBILISE	102 120	11 699		113 819

S.A.R.L. AGICOM

Commissariat aux Comptes au capital de 30 000 €

218 rue de la Ronce - 76230 ISNEAUVILLE

Tél 02 35 12 20 80 - Fax 02 35 12 20 89

www.sarl-agicom.com

RCS BOUEN B 394 987 806

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	269	11 430		11 699
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	269	11 430		11 430
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

S.A.R.L. AGICOM

Commissariat aux Comptes au capital de 30 000 €
 218 rue de la Ronce - 76230 ISNEVILLE
 Tél 02 35 12 20 80 - Fax 02 35 12 20 89
 www.sarl-agicom.com
 RCS ROUEN 3394 617 513

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		269		269
Immobilisations incorporelles		269		269
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	12 017			12 017
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	68 653	13 632		86 573
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	80 670	13 632		98 590
ACTIF IMMOBILISE	80 670	13 901		98 859

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 178 522 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	368		368
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 350	1 350	
Autres	173 256	173 256	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 549	3 549	
TOTAL	178 522	178 155	368

S.A.R.L. AGICOM

Commissariat aux Comptes au capital de 30 000 €

218 rue de la Ronce - 76230 ISNEAUVILLE

Tél 02 35 12 20 80 - Fax 02 35 12 20 89

www.sarl-agicom.com

RCS ROUEN B 394 967 806

Produits à recevoir

	Montant
DEBIT.CRED.DIV.PROD.	171 287
PAR PAIO CRIQUETOT	1 704
Total	172 991

Notes sur le bilan

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	54 172	7 051	5 030		61 223
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	2 254	3 503	2 254		3 503
Total	56 426	10 554	7 284		64 726
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		10 554	7 284		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 197 164 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)	515	515		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	67 812	67 812		
Dettes fiscales et sociales	128 837	128 837		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	197 164	197 164		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés				

S.A.R.L. AGICOM
 Commissariat aux Comptes au capital de 30 000 €
 218 rue de la Ronce - 76230 ISNEAUVILLE
 Tél 02 35 12 20 80 - Fax 02 35 12 20 89
 www.sarl-agicom.com

Charges à payer

	Montant
FOURN.FACT.NON PARVENUES	67 812
CONGES A PAYER	46 559
ORG.SOC. CH./CONGES	22 235
Total	136 606

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	3 549		
Total	3 549		

S.A.R.L. AGICOM

Commissariat aux Comptes au capital de 30 000 €
 218 rue de la Ronce - 76230 ISNEAUVILLE
 Tél 02 35 12 20 80 - Fax 02 35 12 20 89
 www.sarl-agicom.com
 RCS ROUEN 8 394 887 808

Autres informations

Droit Individuel à la Formation

La loi du 4 mai 2004 ouvre, sous certaines conditions, pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (D.I.F) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés à la date de clôture s'élève à 2 238 heures dont 2 238 heures n'ont pas fait l'objet d'une demande des salariés.

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 Mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, aucune rémunération et avantage en nature n'a été versé aux trois plus hauts dirigeants (bureau de l'association) en 2013.

De plus, mentionner la rémunération de la directrice, seule cadre dirigeant de l'association, reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

S.A.R.L. AGICOM

Commissariat aux Comptes au capital de 30 000 €
218 rue de la Ronce - 76230 ISNEAUVILLE
Tél 02 35 12 20 80 - Fax 02 35 12 20 69

Contributions volontaires

	N	N-1
www.sarl-agicom.com 500 BOULEVARD 304 807 806		
Ressources		
Bénévolat		
Prestations en nature	111 595	107 730
Dons en nature		
Total	111 595	107 730
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	53 895	50 030
Prestations	57 700	57 700
Personnel bénévole		
Total	111 595	107 730

Détail des contributions volontaires en nature :

Exercice :	31/12/2013	31/12/2012
Mise à disposition de locaux à Bolbec :	6 912 €	6 515 €
Mise à disposition de locaux à Coeur de Caux :	655 €	655 €
Mise à disposition de locaux à Caudebec en Caux :	655 €	655 €
Mise à disposition de locaux à Notre Dame de Gravenchon :	2 373 €	805 €
Mise à disposition de locaux à Lillebonne - Maison des compétences :	41 400 €	41 400 €
Mise à disposition de personnel par la ville de Notre Dame de Gravenchon :	7 100 €	7 100 €
Mise à disposition de personnel par Pôle Emploi :	50 600 €	50 600 €
Mise à disposition de locaux à Goderville :	1 900 €	